



These Test Guidelines have been superseded by a later version. The latest adopted version of Test Guidelines can be found at http://www.upov.int/test_guidelines/en/list.jsp

Ces principes directeurs d'examen ont été remplacés par une version ultérieure. La version adoptée la plus récente des principes directeurs d'examen figure à l'adresse suivante : http://www.upov.int/test_guidelines/fr/list.jsp

Diese Prüfungsrichtlinien wurden durch eine neuere Fassung ersetzt. Die neueste angenommene Fassung von Prüfungsrichtlinien ist unter http://www.upov.int/test_guidelines/de/list.jsp zu finden.

Las presentes directrices de examen han sido reemplazadas por una versión posterior. La versión de las directrices de examen de más reciente aprobación está disponible en http://www.upov.int/test_guidelines/es/list.jsp.



TG/143/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 2005-04-06

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

<p>POIS CHICHE</p> <p>Code UPOV : CICER_ARI</p> <p>(<i>Cicer arietinum</i> L.)</p>

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autre(s) nom(s) commun(s)* :

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Cicer arietinum</i> L.	Chick-Pea	Pois chiche	Kichererbse	Garbanzo

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

SOMMAIRE

PAGE

1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ.....	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégories de caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTÈRES	13
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2 Explications portant sur certains caractères	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	14
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	15

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Cicer arietinum* L.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

3000 semences

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 100 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux répétitions ou plus.

Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties de plante prélevées sur chacune de ces 20 plantes.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après :

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 100 plantes, 3 plantes hors-type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Fleur : couleur (caractère 7)
- b) Graine : couleur (1 mois après récolte) (caractère 13)
- c) Graine : forme (caractère 16)
- d) Graine : sinuosités (caractère 17)
- e) Époque de la floraison (80% des plantes avec au moins une fleur) (caractère 18)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégories de caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG : Mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

MS : Mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

VG : Évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

VS : Évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes – voir le chapitre 3.3.2

(a)-(b) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. MS/ (* VS)	Plant: habit (after flowering)	Plante: port (après floraison)	Pflanze: Wuchsform (nach der Blüte)	Planta: porte (después de la floración)		
QN	erect	dressé	aufrecht	erecto	Cascari, Casoar, Castor, Jazz Sombrero	1
	semi-erect	demi-dressé	halbaufrecht	semierecto	Flamenco, Lambada	3
	prostrate	étalé	liegend	postrado	Sirtaki	5
2. VS	Plant: ramification	Plante: ramification	Pflanze: Verzweigung	Planta: ramificación		
QN (a)	weak	faible	gering	débil	Castor, Jazz, Lambada	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cascari, Rondo, Sombrero, Flamenco	5
	strong	forte	stark	fuerte		7
3. MS/ (* VG)	Plant: height (when pods fully developed)	Plante: hauteur (à complet développement des gousses)	Pflanze: Höhe (wenn Hülsen voll entwickelt)	Planta: altura (cuando las vainas estén completamente desarrolladas)		
QN	short	courte	niedrig	baja	Castor, Sombrero	3
	medium	moyenne	mittel	media	Cabri, Cascari, Sirtaki, Twist	5
	tall	haute	hoch	alta	Elvar, Lambada, Salsa	7
4. VS (* QL)	Stem: anthocyanin coloration	Tige: coloration anthocyanique	Stengel: Anthocyanfärbung	Tallo: pigmentación antociánica		
QL (a)	absent	absente	fehlend	ausente	Sirtaki, Twist, Flamenco	1
	present	présente	vorhanden	presente	Castor, Sombrero	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
5. VS (*)	Foliage: intensity of green color	Feuillage: intensité de la couleur verte	Laub: Intensität der Grünfärbung	Follaje: intensidad del color verde		
QN (a)	light	claire	hell	claro	Sirtaki	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Cascari, Salsa	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Lambada, Rondo, Sombrero	7
6. MS/VS (*)	Leaflet: size	Foliolle: taille	Blattfieder: Größe	Foliolo: tamaño		
QN (a)	very small	très petite	sehr klein	muy pequeño	Castor	1
	small	petite	klein	pequeño	Flamenco, Sirtaki	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Cascari, Salsa, Twist	5
	large	grande	groß	grande	Casoar, Flamenco	7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Lambada	9
7. VG (*)	Flower: color	Fleur: couleur	Blüte: Farbe	Flor: color		
QL	white	blanche	weiß	blanco	Sirtaki, Twist	1
	purplish pink	rose pourpre	purpurrosa	rosa violáceo	Castor, Sombrero	2
8. MS/VS (*)	Pod: peduncle length	Gousse: longueur du pédoncule	Hülse: Länge des Stiels	Vaina: longitud del pedúnculo		
QN (b)	short	court	kurz	corta	Castor, Sombrero	3
	medium	moyen	mittel	media	Cascari	5
	long	long	lang	larga	Flamenco, Jazz	7
9. VS (*)	Pod: size	Gousse: taille	Hülse: Größe	Vaina: tamaño		
QN (b)	very small	très petite	sehr klein	muy pequeño	Castor	1
	small	petite	klein	pequeño		3
	medium	moyenne	mittel	medio	Rondo	5
	large	grande	groß	grande	Jazz	7
	very large	très grande	sehr groß	muy grande	Flamenco	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
10.	VG	Pod: intensity of green color	Gousse: intensité de la couleur verte	Hülse: Intensität der Grünfärbung	Vaina: intensidad del color verde	
QN	(b)	light	claire	hell	claro	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Cascari, Flamenco, Twist 5
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Sombrero 7
11.	MS/ VS	Pod: length of beak	Gousse: longueur du bec	Hülse: Länge des Schnabels	Vaina: longitud del pico	
QN	(b)	short	court	kurz	corta	Sombrero 3
		medium	moyen	mittel	media	Cascari, Castor, Sirtaki 5
		long	long	lang	larga	Flamenco, Jazz 7
12.	MS (* (+)	Pod: number of seeds	Gousse: nombre de graines	Hülse: Anzahl Samen	Vaina: número de semillas	
QN		predominantly one	essentiellement une	vorwiegend einer	predominantemente una	Twist 1
		one and two	une et deux	einer und zwei	una y dos	Elvar, Flamenco 2
		predominantly two	essentiellement deux	vorwiegend zwei	predominantemente dos	Cascari, Sombrero 3
13.	VG (*	Seed: color (1 month after harvest)	Graine: couleur (1 mois après récolte)	Samen: Farbe (1 Monat nach der Ernte)	Semilla: color (1 mes después de la cosecha)	
PQ		yellow	jaune	gelb	amarillo	1
		beige	beige	beige	beige	Cabri, Sirtaki 2
		yellowish brown	brun jaunâtre	gelblichbraun	marrón amarillento	3
		brown	brune	braun	marrón	Castor 4
		reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	E04 5
		black	noire	schwarz	negro	Sombrero 6

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
14.	VG	Seed: intensity of color (as for 13)	Graine: intensité de la couleur (comme pour 13)	Samen: Intensität der Farbe (wie unter 13)	Semilla: intensidad del color (como en 13)	
QN	light	claire	hell	claro		3
	medium	moyenne	mittel	medio		5
	dark	foncée	dunkel	oscuro		7
15.	MG	Seed: weight	Graine: poids	Samen: Gewicht	Semilla: peso	
	(*) (+)					
QN	low	petit	gering	bajo	Pedrosillano	3
	medium	moyen	mittel	medio	Amparo, Amit, Cabri, Cascari	5
	high	élevé	hoch	alto	Bianka, Castellano, Jazz	7
	very high	très élevé	sehr hoch	muy alto	Blanco lechoso, Lambada, Salsa	9
16.	VG	Seed: shape	Graine: forme	Samen: Form	Semilla: forma	
	(*) (+)					
PQ	round	ronde	rund	redonda	Cascari, Elvar	1
	round to angular	ronde à angulaire	rund bis kantig	entre redonda y angular	Flamenco, Sirtaki	2
	angular	angulaire	kantig	angular	Castor, Sombrero	3
17.	VG	Seed: ribbing	Graine: sinuosités	Samen: Rippung	Semilla: acostillado	
	(*)					
QN	absent or very weak	absentes ou très faibles	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Cabri, Cascari	1
	weak	faibles	gering	débil		3
	medium	moyennes	mittel	medio	Flamenco, Jazz, Twist	5
	strong	fortes	stark	fuerte	Sombrero	7
	very strong	très fortes	sehr stark	muy fuerte	Castor	9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
18. MG (*)	Time of flowering (80% of plants with at least one flower)	Époque de la floraison (80% des plantes avec au moins une fleur)	Zeitpunkt der Blüte (80 % der Pflanzen mit mindestens einer Blüte)	Época de floración (80% de las plantas con al menos una flor)		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	Salsa	1
	early	précoce	früh	precoz	Cabri, Sirtaki	3
	medium	moyenne	mittel	intermedia	Cascari, Sombrero	5
	late	tardive	spät	tardía	Casoar	7
	very late	très tardive	sehr spät	muy tardía	Castor	9
19. VG (*)	Time of dry seed maturity	Époque maturité du grain sec	Zeitpunkt der Trockenreife	Época de madurez del grano seco		
QN	very early	très précoce	sehr früh	muy precoz	Castor	1
	early	précoce	früh	precoz	Cabri, Casoar, Sombrero	3
	medium	moyenne	mittel	intermedia	Flamenco, Sirtaki	5
	late	tardive	spät	tardía	Lambada, Salsa, Twist	7

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Feuillage : observations sur le feuillage qui doivent être faites au moment de la floraison.
- (b) Gousse : toutes les observations sur la gousse doivent être faites au moment où les graines, à complet développement, sont encore vertes.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad 12 : Gousse : nombre de graines

essentiellement une : pourcentage de gousses avec au moins 2 graines = < 10%
une et deux : 10% < pourcentage de gousses avec au moins 2 graines = < 60%
essentiellement deux : 60% < pourcentage de gousses avec au moins 2 graines

Ad 15 : Graine : poids

Le poids de la graine doit être établi sur la base de deux échantillons de 100 graines.

Ad 16 : Graine : forme



1
ronde



2
ronde à angulaire



3
angulaire

9. Bibliographie

ICRISAT, ICARDA and IBPGR, 1985: "Chick-pea descriptors", IBPGR Secretariat, Rome (Italie), 15 pp.

Maesen, L.J.G. van der, 1972: "Cicer L., a monograph of the genus with special reference to the chick-pea (*C. arietinum* L.), its ecology and cultivation", Meded. Landbouwhogeschool, Wageninge (Pays-Bas), 72, pp. 1-136

Saxena, M.C. and Singh, K.B., 1987: "The Chick-pea", C.A.B. International (ICARDA), SY, 409 pp.

Smartt, J., 1990: "Grain Legumes" (especially Chapter 6: "Pulses of the classical world, pp. 176-244), Cambridge University Press, Cambridge (Royaume-Uni)

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Non botanique	<input type="text" value="Cicer Arietinum L."/>	
1.2 Nom commun	<input type="text" value="Pois chiche"/>	
2. Demandeur		
Nom	<input type="text"/>	
Adresse	<input type="text"/>	
Numéro de téléphone	<input type="text"/>	
Numéro de télécopieur	<input type="text"/>	
Adresse électronique	<input type="text"/>	
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)	<input type="text"/>	
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)	<input type="text"/>	
Référence de l'obtenteur	<input type="text"/>	

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

- a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)
- b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))
- c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

- a) Autofécondation []
- b) Pollinisation croisée []
- c) Autre []
(veuillez préciser)

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Plante : hauteur (à complet développement des gousses) (3)		
courte	Castor, Sombrero	3[]
moyenne	Cabri, Cascari, Sirtaki, Twist	5[]
haute	Elvar, Lambada, Salsa	7[]
5.2 Fleur : couleur (7)		
blanche	Sirtaki, Twist	1[]
rose pourpre	Castor, Sombrero	2[]
5.3 Gousse : nombre de graines (12)		
essentiellement une	Twist	1[]
une et deux	Elvar, Flamenco	2[]
essentiellement deux	Cascari, Sombrero	3[]
5.4 Graine : couleur (1 mois après récolte) (13)		
jaune		1[]
beige	Cabri, Sirtaki	2[]
brun jaunâtre		3[]
brune	Castor	4[]
brun rougeâtre	E04	5[]
noire	Sombrero	6[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.5 Graine : poids (15)		
petit	Pedrosillano	3[]
moyen	Amparo, Amit, Cabri, Cascari	5[]
élevé	Bianka, Castellano, Jazz	7[]
très élevé	Blanco lechoso, Lambada, Salsa	9[]
5.6 Graine : forme (16)		
ronde	Cascari, Elvar	1[]
ronde à angulaire	Flamenco, Sirtaki	2[]
angulaire	Castor, Sombrero	3[]
5.7 Époque de la floraison (80% des plantes avec au moins une fleur) (18)		
très précoce	Salsa	1[]
précoce	Cabri, Sirtaki	3[]
moyenne	Cascari, Sombrero	5[]
tardive	Casoar	7[]
très tardive	Castor	9[]
5.8 Époque maturité du grain sec (19)		
très précoce	Castor	1[]
précoce	Cabri, Casoar, Sombrero	3[]
moyenne	Flamenco, Sirtaki	5[]
tardive	Lambada, Salsa, Twist	7[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Graine : poids</i>	<i>moyen</i>	<i>très élevé</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- a) micro-organismes (p. ex., virus, bactéries, phytoplasme) Oui [] Non []
- b) traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance ou pesticides) Oui [] Non []
- c) culture de tissus Oui [] Non []
- d) autres facteurs Oui [] Non []

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser :

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]